



**Revue Sociologie Santé**  
**ADES UMR 5185 - Maison des Suds**

12, esplanade des Antilles

33607 PESSAC CEDEX

Tél : 05 56 84 68 36

[www.ades.cnrs.fr](http://www.ades.cnrs.fr)

**Appel à contribution**

**Systèmes de formation dans les champs médical, paramédical et social :  
organisation, expériences étudiantes et mutations contemporaines**

En 2010, un peu plus de 100 000 jeunes<sup>1</sup> étaient inscrits en première année de formation afin de devenir des professionnels du secteur sanitaire et social. Un tiers d'entre eux se destinaient aux professions du social<sup>2</sup> alors que les deux tiers restants entamaient une carrière dans la santé<sup>3</sup>.

Les secteurs professionnels du sanitaire et du social sont soumis depuis plusieurs années à des transformations structurelles qui touchent aussi bien l'architecture des formations que leur contenu et leur organisation. Les principales évolutions communes aux deux secteurs concernent les réformes des diplômes et l'évolution des modalités de certification, l'entrée dans le processus d'harmonisation européenne des formations supérieures et le passage en ECTS (*European Credits Transfer System*), la création pour le secteur social de plateformes régionales de formation et l'orientation nationale vers la mise en place de Hautes Ecoles Professionnelles en Action Sociale (HEPAS) en lien avec les universités, à l'instar des transformations qu'a connu la formation des IDE quelques années plus tôt.

Si les appareils de formation sont quasiment semblables entre professions du secteur médical, paramédical et du secteur social, des différences se font jour au niveau de la reconnaissance des diplômes. Alors que les promotions 2009 du diplôme d'Etat d'infirmier et 2012 des diplômes d'ergothérapeute, de masseur-Kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien, vont être reconnues au grade de Licence, il n'en est toujours rien pour les diplômes d'Etat d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et de conseiller en économie sociale et familiale qui restent inscrits au niveau 3 du Répertoire National des Formations Professionnelles (RNFP) malgré la mobilisation des associations professionnelles de ces secteurs.

Pourtant, les systèmes de formation de ces différents champs professionnels sont soumis aux mêmes logiques de rationalisation et d'homogénéisation par les pouvoirs publics. Les rapprochements ne

<sup>1</sup> S. Nahon., La formation aux professions sociales en 2010. *Document de travail, Série statistiques*, n° 164 - janvier 2012

S. Jakoubovitch., La formation aux professions de la santé en 2010. *Document de travail, Série statistiques*, n° 165 - février 2012.

<sup>2</sup> Les carrières du social comprennent, tout niveau de diplôme confondu : les aides à domicile et auxiliaires de vie sociale, les aides médico-psychologiques, les assistants familiaux, les techniciens de l'intervention sociale et familiale, les moniteurs éducateurs, les éducateurs de jeunes enfants, les assistants de service sociale, les éducateurs spécialisés, les éducateurs techniques spécialisés, les conseillers en économie sociale et familiale, les médiateurs familiaux.

<sup>3</sup> Les carrières de la santé comprennent les professions du secteur paramédical: d'aide soignant, d'ambulancier, d'auxiliaire de puériculture, de technicien en analyse biomédicale, de manipulateur d'ERM, de pédicure-podologue, d'ergothérapeute, d'IDE, d'infirmier de secteur psychiatrique, de masseur-kinésithérapeute, de psychomotricien, d'infirmier anesthésiste, d'infirmier de bloc opératoire, de puéricultrice, ainsi que les professions médicales.

s'arrêtent pas là. L'architecture des formations, si elle connaît depuis peu quelques dissemblances, se structure autour des mêmes temps de formation et s'appuie sur le même principe de la formation professionnelle : un système d'alternance intégré visant l'articulation entre les apprentissages théoriques et les apprentissages pratiques ainsi que l'intégration des milieux professionnels dans les logiques de certification. La mise en place d'une réflexion croisée sur les systèmes de formation dans les champs du sanitaire et du social trouve, par ailleurs, une justification au regard des contacts réguliers qu'expérimentent les professionnels de terrain eu égard au rapprochement des différents secteurs dans la prise en charge partagée de certaines problématiques sociales et/ou de certaines populations.

Au regard de ces évolutions, le présent appel à proposition voudrait réfléchir aux logiques de fabrication de professionnels inscrits dans des champs qui, outre le fait d'être soumis aux mêmes bouleversements structurels, sont amenés à s'entrecroiser dans des univers professionnels communs.

Deux axes de réflexion seront plus particulièrement privilégiés, renvoyant eux-mêmes à différents questionnements :

I. A quelles réalités formatives, les étudiants inscrits dans des études médicales, paramédicales et sociales sont-ils soumis durant leur passage en formation et comment produit-on aujourd'hui les nouvelles générations de professionnels ?

II. A quels types de restructuration sont confrontés les appareils de formation et quels sont les effets de ces changements sur l'organisation et la gouvernance des systèmes formatifs, sur le contenu des formations? La réflexion concernera plus directement le contexte français.

**Le premier axe d'analyse** renvoie à une réflexion sur qu'est-ce qu'on apprend, comment on l'apprend, qui l'enseigne, comment se construit l'identité professionnelle et comment se façonne au fil du parcours de formation l'expérience étudiante ? :

Comment a évolué le curriculum de chaque formation ? Quelles sont les formes pédagogiques mobilisées par les différents intervenants participant à la formation ? Il apparaît pertinent de questionner l'impact du développement et de la généralisation des nouvelles formes de communication sur le contenu des enseignements et les modalités d'apprentissage des étudiants ? Comment fonctionnent les principales modalités de transmission des savoirs (tutorat, compagnonnage, référence de stages) propres à ces domaines de formation et quel est leur rôle dans la reproduction des cultures professionnelles ?

Quel est le profil des étudiants inscrits en première année de formation ? A-t-il été l'enjeu de changements sociodémographiques récents et quels ont été leurs impacts sur le rapport aux études ? Comment les évolutions repérées dans les matrices pédagogiques influencent-elles ce qu'est être étudiant dans les filières qui nous préoccupent ? Comment les étudiants traversent-ils leur parcours de formation, quels problèmes rencontrent-ils, quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour y faire face et quelle est la place de la culture étudiante dans la résolution de ces problèmes ? Le passage par une prépa facilite-t-il l'expérience étudiante au cours de la formation ? En référence à l'approche en termes de conversion proposée par Hughes, comment se construisent les identités professionnelles des étudiants du secteur médical, paramédical et social ?

**Le deuxième axe d'analyse** s'intéressera plus spécifiquement au poids de l'environnement scientifique, politique, social sur le système de formation. Les progrès scientifiques, les changements de paradigmes, les mouvements de malades et d'usagers et l'évolution des politiques publiques dans les différents secteurs constituent autant d'éléments de changement social qui, au fil des années, vont inspirer des réformes plus ou moins profondes des systèmes de formation. Comment s'illustrent ces réformes ? Que modifient-elles dans la structuration des schémas de formation ?

Chaque domaine de formation est chapeauté par plusieurs institutions (Université, centres de formation, terrains professionnels) renvoyant soit à la maîtrise de l'enseignement théorique, soit à la maîtrise de l'enseignement pratique. Ces institutions fonctionnent-elles toujours en adéquation, sont-elles soumises à des ajustements réciproques sur l'organisation, les formes et les contenus pédagogiques ou fonctionnent-elles sous tensions auxquelles les étudiants doivent faire face ? Comment l'environnement extérieur pèse-t-il sur les systèmes de formation (influence des associations d'usagers, de patients, des syndicats et corporations professionnelles) ?

**Les propositions d'articles sont à envoyer pour le 30 juin 2013 :**  
pour l'axe 1 à [david.saint.marc@free.fr](mailto:david.saint.marc@free.fr)  
pour l'axe 2 à [ml.pouchadon@gmail.com](mailto:ml.pouchadon@gmail.com)

Les textes sont envoyés sous forme numérisée en word selon la forme la plus simple : les titres et sous-titres sont numérotés sans être hiérarchisés par une police de caractères particulière. Les notes sont situées en bas de page (procédure d'appel de note à partir du logiciel Word). Les articles retenus ne peuvent dépasser 50 000 signes, espaces, notes, tableaux, graphiques et illustrations compris, soit environ 25 pages de 35 lignes de 60 caractères. Ils sont impérativement accompagnés d'un résumé en français et en anglais de 1 000 signes au maximum, portant également la traduction anglaise du titre de l'article ainsi que d'une série de mots-clés, en français et en anglais

Les nom et prénom(s) des auteurs des articles proposés sont accompagnés de leur titre et de leur adresse institutionnelle, et, si possible, d'un numéro de téléphone personnel (destiné à la seule rédaction) ainsi que d'une adresse électronique.

Figures, cartes et graphiques doivent être fournis avec leur titre sur support informatique et doivent pouvoir s'insérer dans le "gabarit" de la Revue à savoir : en largeur 12 cm maximum et en hauteur 18 cm maximum. L'auteur doit s'assurer de leur lisibilité.

Dès réception, les articles sont confiés à deux lecteurs choisis par le Comité de rédaction. L'auteur est informé des suites données à son texte. Les manuscrits non retenus ne sont pas retournés. Les textes retenus sont renvoyés si nécessaire à l'auteur après corrections pour qu'il valide celles-ci ou apporte les modifications nécessaires.

Coordination du numéro

**Marie-Laure Pouchadon**

Chercheur associé au Centre Emile Durkheim  
Science politique et sociologie comparatives,  
UMR5116

Chargée de recherche à l'IRTS Aquitaine,  
sociologue de l'intervention sociale

**David Saint-Marc**

Chercheur associé au Centre Emile Durkheim  
Science politique et sociologie comparatives,  
UMR5116

Postdoctorant, sociologue de la santé